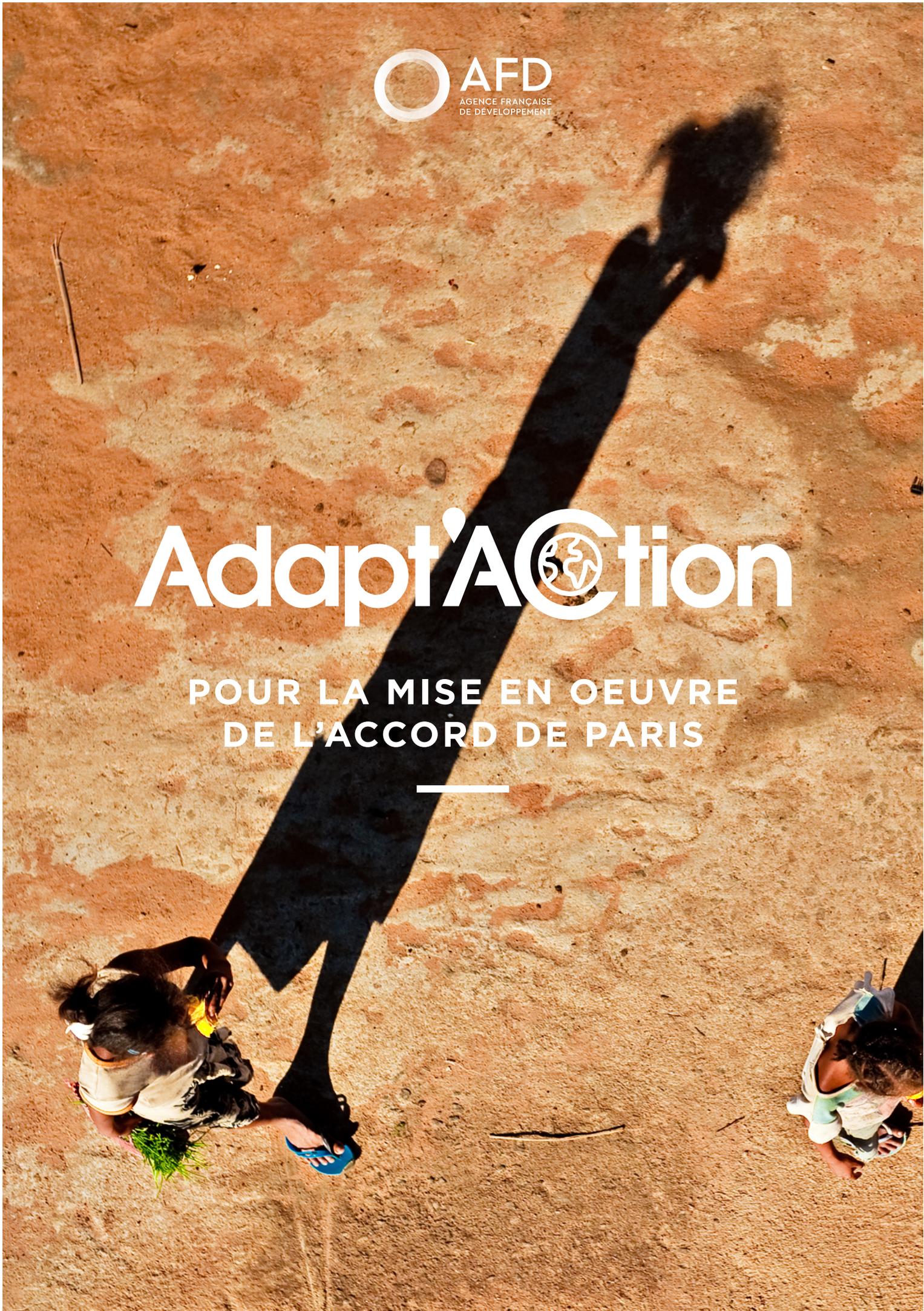


Adapt'Action

POUR LA MISE EN OEUVRE
DE L'ACCORD DE PARIS



ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES CDN : UN ENJEU MAJEUR DE L'ACCORD DE PARIS

Le succès de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015 repose sur l'ampleur de l'engagement des pays dans le cadre de la COP21, illustré par la soumission de leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN). **Le défi à relever est désormais celui de son opérationnalisation par la mise en œuvre des différentes contributions nationales.** Un grand nombre de pays en développement, signataires de l'Accord, ont clairement indiqué leur souhait d'obtenir un appui technique dans le déploiement institutionnel, méthodologique et opérationnel de leur CDN et l'atteinte des objectifs fixés.

L'AFD lance **Adapt'Action**, facilité qui accompagne les pays parmi les plus vulnérables dans des trajectoires de développement bas carbone et résilientes au changement climatique. À travers des appuis sous forme d'assistance technique et de renforcement des capacités, la Facilité jouera un rôle **d'effet de levier** pour accélérer les investissements présentant des co-bénéfices en matière d'adaptation au changement climatique dans les géographies les plus vulnérables (Afrique, Pays les Moins Avancés et Petits Etats Insulaires en Développement).

Adapt'Action : une facilité de 30M€ à déployer dans 15 pays

L'objectif de la Facilité Adapt'Action est d'accompagner 15 pays dans :

- La consolidation de leur gouvernance « climat » pour une mise en œuvre réussie de leur CDN ;
- La déclinaison de leur CDN en politiques publiques sectorielles adossées à des plans d'actions concrets portant sur les secteurs les plus vulnérables au changement climatique (gestion des ressources en eau et sécurisation de l'approvisionnement, agriculture et biodiversité, événements climatiques extrêmes, etc.) ;
- La conception de programmes et projets « climat » transformationnels, avec une priorité donnée à l'adaptation au changement climatique.

Plus encore, l'objectif de la facilité est **d'outiller les pays pour la mobilisation de financements climat**, afin de démultiplier les actions et investissements leur permettant de s'inscrire dans des trajectoires de développement résilientes.

Dates clés du climat

2013

La **COP19** qui s'est tenue à Varsovie en 2013 a invité chaque Etat participant à déposer, en amont de la COP21, un document présentant un ensemble **d'engagements permettant d'agir face au changement climatique : les CPDN** (Contributions Prévues Déterminées au niveau National).

2015

Facilité AFD de soutien à l'élaboration des CPDN (3,5 M EUR) mise en œuvre par Expertise France. 26 pays bénéficiaires.

DÉCEMBRE 2015

COP21 et Accord de Paris : présentation des contributions et définitions des nouvelles modalités et procédures permettant le renouvellement, le réajustement et la mise en œuvre de ces engagements.

NOVEMBRE 2017

COP23 à Bonn sous présidence des Iles Fidji avec une priorité donnée aux petits Etats insulaires. 163 Etats ont soumis leur Contribution Déterminée au Niveau National (CDN).

12 DÉCEMBRE 2017

Sommet sur le Climat à Paris : anniversaire de l'Accord de Paris sur le Climat.



Chômage des pêcheurs : Dans la région du lac Ihotry, on assiste à un rétrécissement de la surface du 4^{ème} lac de Madagascar, avec à l'arrivée moins de ressources halieutiques.
Lieu : Lac Ihotry, Madagascar.



Savoirs locaux : L'identité culturelle locale et les savoir-faire ancestraux peuvent être des piliers pour l'adaptation. Ici, l'identité « mer » des Vezo de Madagascar.
Lieu : Nord de Tuléar, Madagascar.

Les acteurs de la mise en œuvre d'Adapt'Action par pays :

- **AFD** : Chef de file de la mise en œuvre d'Adapt'Action et Maîtrise d'ouvrage des axes 2 et 3, appuyée par l'Unité de gestion de projet, appuyée par le cabinet Transtec (cf. schéma ci-dessous)

- **Expertise France** : Maîtrise d'ouvrage déléguée sur l'axe 1

- **Point focal local** chargé du suivi de l'appui pays en lien avec les autorités concernées

- **Un comité de suivi local** composé des autorités nationales, d'experts techniques, de l'AFD, d'Expertise France et d'autres partenaires impliqués

Du renforcement de la gouvernance « climat » à l'appui à la préparation de projets

Etapes de mise en œuvre des appuis pays



Trois axes d'intervention simultanés et complémentaires financés par l'AFD

1

Appui au renforcement des capacités et à la gouvernance « climat » pour la consolidation, la mise en œuvre et le suivi des contributions

- Appui au renforcement des processus institutionnels de mise en œuvre et de suivi de la CDN ;
- Développement des capacités techniques et sensibilisation des parties prenantes pour une meilleure appropriation de la CDN.

2

Appui à l'intégration des enjeux d'adaptation dans les politiques publiques sectorielles

- Appui à la déclinaison de la CDN en une à deux politiques sectorielles choisies en fonction de leur pertinence ;
- Amélioration des profils de vulnérabilité au changement climatique ;
- Identification des réformes institutionnelles, des processus de participation de la société civile pour l'élaboration de ces politiques publiques, et des besoins en capacités institutionnelles ;
- Elaboration de plans d'actions et d'investissements.

3

Appui à la préparation de projets / programmes structurants dans le domaine de l'adaptation

- Sur la base d'études de vulnérabilité au changement climatique et des stratégies et plans d'actions d'adaptation sectoriels :
- Financement d'études de faisabilité ou de pré-faisabilité de programmes et projets structurants pour le pays ;
- Appui à la recherche de financements et partenaires financiers (y compris AFD).

MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE



MAITRISE D'OUVRAGE



Appui à la maîtrise d'ouvrage





À propos de l'Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 85 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. En 2016, le Groupe AFD a engagé près de 3,6 milliards d'euros de financements « climat » correspondant à une participation au financement de 83 projets de développement ayant des co-bénéfices en matière de lutte contre le dérèglement climatique et ses effets. En 2016, l'AFD (hors Proparco) atteint dans les pays en développement un niveau de 52% d'octrois « climat ». Ce niveau d'engagements a connu une nette progression par rapport à 2015 (+ 22 %) et porte à plus de 24 milliards d'euros le total des financements du Groupe AFD engagés depuis 2005 ayant un co-bénéfice « climat ».

www.afd.fr



EXPERTISE
FRANCE

À propos d'Expertise France

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. L'agence assure la mise en œuvre d'importants programmes d'assistance technique dans les secteurs clés de l'aide au développement parmi lesquels la lutte contre le dérèglement climatique en mobilisant des expertises techniques publiques et privées. Expertise France accompagne les pays et collectivités locales partenaires dans le développement et la mise en œuvre de politiques sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques, participant ainsi à la mise en œuvre de l'accord de Paris.

www.expertisefrance.fr



À propos du Cabinet d'études TRANSTEC

TRANSTEC est un bureau d'études certifié ISO 9001- 2008 doté d'une expérience de plus de 30 années en matière de coopération internationale. Transtec définit des stratégies, des partenariats pour le développement et met en œuvre des programmes et projets d'assistance et de coopération technique financés par l'Aide Publique au Développement d'Organismes Publics et/ou d'Etats.

www.transtec.be

afd.fr/adaptaction
#MondeEnCommun

Adapt'Action